

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

En visioconférence Zoom

17 juin 2020 – 20h00

Début de la réunion à 20h15.

Nombre de présents : 10

Membres du CA présents : Bonnafous Elodie, Gaston-Conduite Jean-Michel, Cardonnet-Camain Muguette, Codani Marion, Bertin Juliette, Goret Céline, Dekeister Gwénaelle, Saucerotte Dominique

Adhérents présents : Faure Justine, Véronique Kuhn

Nombre de pouvoirs : 30

Total des voix : 40

✚ ADOPTION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2019 – VOTE

- **Présentation du rapport par Muguette Cardonnet-Camain, Présidente.**

Réunions du CA régional

Lancement des démarches pour la fusion du SDOLR et du SDORMP

Préparation du Congrès fédéral 2019 et du texte d'orientations

Réunions du CA fédéral

Lancement de la Plateforme Prévention et Santé en Orthophonie

Congrès scientifique 2020 (reporté en 2021)

Action « langage écrit »

Commissions paritaires régionales et départementales

Projet expérimentation DPL3 Nîmes

- **Vote : Approbation à l'unanimité du rapport d'activité**

✚ ADOPTION DU BILAN FINANCIER 2019 – VOTE DU QUITUS DES COMPTES

- **Présentation du rapport par Marion Codani, Trésorière.**

Léger déficit en 2019 qui s'explique par un jeu d'écriture comptable.

Une légère baisse du montant total des cotisations malgré un bon niveau d'adhésion.

Pas de changement significatif concernant les charges.

Quelques frais supplémentaires liés à la procédure de fusion.

Pas d'inquiétude donc concernant l'équilibre financier.

- **Vote : Approbation à l'unanimité du bilan financier. Quitus donné à la trésorière pour la gestion.**

PRESENTATION DE L'ACTIVITE DE LA FORMATION CONTINUE

○ **Présentation par Elodie Bonnafous, Représentante permanente.**

Remerciement à Laura Licart pour son accompagnement pendant la transmission du poste de représentante permanente, ainsi qu'à toute l'équipe de formation continue pour son soutien et son travail.

Rappel de la procédure d'inscription.

15 actions de formations cognitives pour 216 stagiaires (dont 132 en DPC) et 3 actions d'EPP pour 33 stagiaires en DPC exclusivement.

Des sessions organisées dans l'Hérault, le Gard, l'Aude et les Pyrénées Orientales.

Présentation des honoraires des formateurs et des tarifs des actions.

Rappel de la prise en charge des frais d'inscription par le FIF-PL.

Le SDOFORM'LR est agréé par le FIF-PL et l'ANDPC.

Rappel des obligations de formation du DPC.

Présentation de l'équipe de formation continue.

Présentation de la formation des facilitateurs en EPP.

Présentation des perspectives 2020.

QUESTIONS DIVERSES

Fin de la réunion à 21h45.

Pour le CA du SDOLR,
La secrétaire générale

